



Lettre n°4

Février 2017



Lettre n°2

Janvier 2016

Emission sur Vivre FM

Mars 2014

Emission radio sur RCF

Janvier 2017

Article paru dans la revue "Ombres et Lumière"

Mars 2017

**Article paru sur le magazine culturel de Boulogne-Billancourt BBI
Eté 2017**

Brigitte LAMORT
Présidente

Monique MICHELIN
Vice Présidente

François PREVOST
Trésorier

**MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE
TERRE D'ARC EN CIEL**

Nicolas
DE JERPHANION
Médecin

Gaëlle ROUMEJON
Participante

Marie Valérie FINAS

Lionel POINSIGNON
Bénévole participant

Odile LE CALVEZ
Bénévole

Isabelle MARTINET
Participante

Catherine de KERET
Bénévole

Sylvie MUSCAT
Bénévole

Michel FLORIOT
Bénévole

Brigitte LAMORT
Présidente

Monique MICHELIN
Vice Présidente

Dr Nicolas
DE JERPHANION

Eric SAINTE-CROIX

Jean-Michel
DUPEYROUX
(Trésorier)

Michel FLORIOT

**MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE
TERRE D'ARCS EN CIEL**

Christiane
BABOULAZ
Secrétaire

Raoudha DHIB

Sylvie MUSCAT

Marie-Valérie
FINAS

Christophe COSSET

Daniel LOUPPE

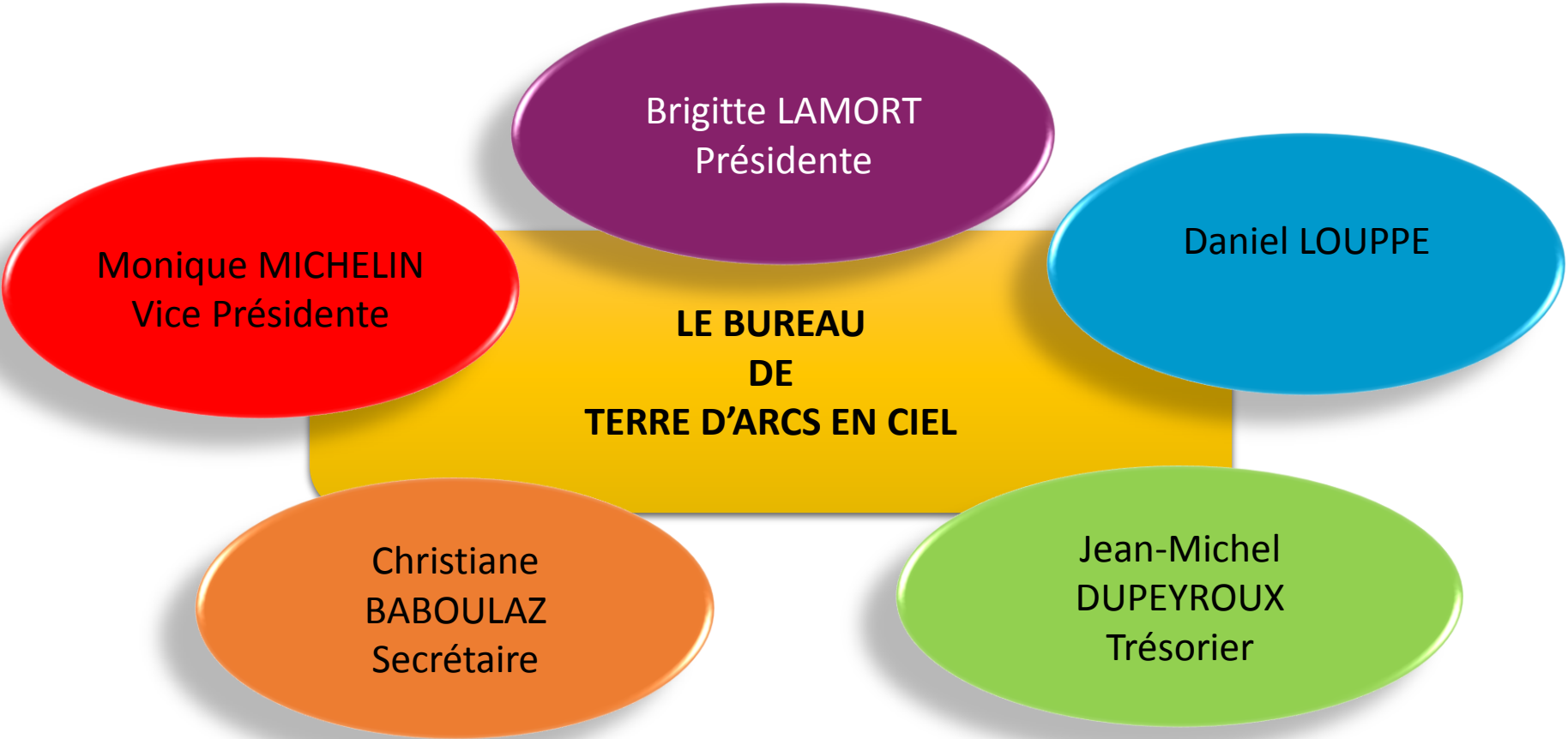
Lucy LOPEZ
Animatrice
culturelle

Catherine DOUCET
Directrice

**LES SALARIES
DE
TERRE D'ARCS EN CIEL**

Eric GUIDERA
Responsable
entretien

Isabelle BONNET
Secrétaire



**LE BUREAU
DE
TERRE D'ARCS EN CIEL**

Brigitte LAMORT
Présidente

Monique MICHELIN
Vice Présidente

Daniel LOUPPE

**Jean-Michel
DUPEYROUX**
Trésorier

**Christiane
BABOULAZ**
Secrétaire



LE BUREAU

- Il se réunit régulièrement aussi souvent que l'exige l'intérêt de l'Association et au minimum une fois par trimestre
- Il est composé de 4 membres élus par le Conseil d'Administration : le président, le vice-président, le trésorier et le secrétaire.
- Il assure le bon fonctionnement de l'Association
- Il est chargé de préparer et d'exécuter les décisions du Conseil d'Administration.



LES SALARIES

- L'équipe est composée de 5 salariés



LE BUREAU

- Il se réunit régulièrement aussi souvent que l'exige l'intérêt de l'Association et au minimum une fois par trimestre
- Il est composé de 5 membres élus par le Conseil d'administration
- Il assure le bon fonctionnement de l'Association
- Il est chargé de préparer et d'exécuter les décisions du Conseil d'Administration



LES SALARIES

- L'équipe est composée de 5 salariés



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Il se réunit quatre fois par an et davantage si nécessaire
- Il est composé de 12 administrateurs élus par l'Assemblée générale parmi les membres participants, actifs, adhérents et fondateurs en respectant la répartition définie dans les statuts
- Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de l'Association, réaliser tous actes et prendre toutes décisions qui ne sont pas réservées à l'Assemblée générale ou qui lui auront été déléguées par celle-ci
- Il élit les membres du bureau



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION